

**PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 11 SEPTEMBRE 2025
COMMUNE DE BOHAS-MEYRIAT-RIGNAT**

L'An Deux Mil Vingt-cinq, le 11 Septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de BOHAS-MEYRIAT-RIGNAT, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Emmanuel DARMEDRU, Maire.

Présents : 13

Denis AUGEZ, Nicole CARRY, Emmanuel DARMEDRU, Danièle DUBOURGET, Christian FOLLET-TROSSET, Mikaël GIROUD, Magali LAMBERET, Marc MOREL, Philippe PACCARD, Dominique REVEL, Béatrice SCHLECHT, Véronique SOLDAT, Nadège TISSOT.

Absents : 2

Pascal KERAUDREN, Evelyne MOREL,

Pouvoir : 1

Pascal KERAUDREN à Philippe PACCARD.

Votants : 14

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil, Monsieur Philippe PACCARD, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 17 Juillet 2025 a été approuvé à l'unanimité.

DCM 2025-09-29

Intégration de la parcelle de bois 048 C 587 par l'ONF

Monsieur le Maire expose ce qui suit :

EXPOSE DU PROJET :

La commune a acquit une parcelle dans la forêt de Bohas. Cette dernière est contigüe à la forêt communale. Dans un souci de gestion globale et durable de notre patrimoine forestier, il nous semble souhaitable d'intégrer cette parcelle à la forêt gérée par l'ONF.

DESIGNATION CADASTRALE DE LA PARCELLE :

Commune de situation	Préfixe	Section	Numéro	Lieu-dit	Surface de la parcelle cadastrale (en ha)	Surface à intégrer au RF (en ha)
Bohas						
Meyriat	048	C	587	Forêt de Bohas	8.0680	8.0680
Rignat						
TOTAL					8.0680	8.0680

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- demande l'application du régime forestier pour la parcelle désignée ci-dessus.

DCM 2025-09-30

Déclaration d'Intention d'Aliéner - Vente DELHOME/NERET

Monsieur le Maire, présente au Conseil Municipal, une déclaration d'intention d'aliéner émanant de Maître Laetitia JOSSIER, Notaire à OYONNAX, portant sur la parcelle située à MEYRIAT et cadastrée :

- 000 A 877 en zone Uau (1707 m²),
- 000 A 877 en zone A (1268 m²).

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De ne pas faire usage de son droit de préemption.

DCM 2025-09-31

Déclaration d'Intention d'Aliéner - Vente VOURLAT-RACLOT / BOUCHET-DOUSSOT

Monsieur le Maire, présente au Conseil Municipal, une déclaration d'intention d'aliéner émanant de Maître Laure JACQUET, Notaire à CEYZERIAT, portant sur les parcelles situées à MEYRIAT et cadastrées :

- 000 D 1538 en zone U (1396 m²) et en zone As (1300 m²),
- 000 D 1540 en zone U (1159 m²) et en zone As (1175 m²).

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De ne pas faire usage de son droit de préemption.

DCM 2025-09-32

Déclaration d'Intention d'Aliéner - Vente Consorts GUY / MIGNOT

Monsieur le Maire, présente au Conseil Municipal, une déclaration d'intention d'aliéner émanant de Maître Emilie BAILLY-JACQUEMET, Notaire à PONT D'AIN, portant sur les parcelles situées à MEYRIAT et cadastrées :

- 000 D 681 en zone U (481 m²),
- 000 D 876 en zone As (760 m²).

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De ne pas faire usage de son droit de préemption.

DCM 2025-09-33

Déclaration d'Intention d'Aliéner - Vente VIDEAU / GRASSET

Monsieur le Maire, présente au Conseil Municipal, une déclaration d'intention d'aliéner émanant de TERRANOTA RHONE SAS CAUPERE, LYON 7ème, portant sur les parcelles situées à RIGNAT et cadastrées :

- 324 B 801 en zone U (264 m²) provenant de la parcelle 324 B 786,
- 324 B 803 en zone U (244 m²), provenant de la parcelle 324 B 788.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- De ne pas faire usage de son droit de préemption.

Questions diverses

- **Modification des règles de publicité des actes pris par les communes de moins de 3000 habitants**

Il serait envisagé d'informer les habitants de la commune, via les panneaux d'affichage de Bohas, Meyriat, Rignat, que les P.V. et délibérations ne seront désormais publiées que sur panneau pocket et le site internet de la mairie, dès que la date sera actée.

La thématique de la dématérialisation est à approfondir avant la prise d'une décision.

- **Eclairage public LED par le SIEA**

2 solutions sont proposées :

- Mixte relamping : remplacement par des ampoules LED,
- Optimale : remplacement de tous les luminaires.

Les Elus choisissent la solution mixte relamping, moins onéreuse pour la commune.

Le coût de l'opération comprend des dépenses de fonctionnement et d'investissement sur plusieurs années.

- **Réunion nouveaux habitants**

Une liste a été établie par Nicole CARRY.

Il reste quelques compléments à faire pour que la liste soit la plus exhaustive possible.

La réunion sera prévue le vendredi 7 Novembre 2025 à 19h.

- **Point Plan Communal de Sauvegarde**

Un rendez-vous a eu lieu en Préfecture avec M. GODIN le 26 Août 2025 pour faire le point sur la PCS.

Il reste à faire un essai en réel.

Une liste de la population à risque a été réalisée. Cette annexe à faire par hameau.

- **CCAS Inter CCAS**

Les actions sont prévues, pour la semaine bleue : le 4 Octobre 2025 à Ramasse, un atelier kamishibaï ainsi qu'une conférence sur les bienfaits de la lecture.

- **Dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle**

Suite aux inondations au début du mois de Juin 2025 à Rignat, une commission a eu lieu le 10 Septembre 2025.

La commune est en attente d'un arrêté suite à cette commission.

- **Réalisation des peintures de l'école de Bohas**

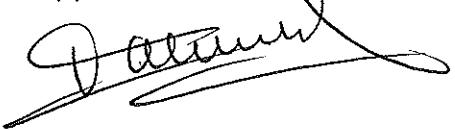
Plusieurs séances de peintures ont été réalisées pour l'école de Bohas par Luis MONTEIRO, Véronique SOLDAT et un jeune (job d'été) pendant les mois de Juillet et Août 2025.

Caroline PASSAQUET est la nouvelle correspondante du Progrès.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le jeudi 23 Octobre 2025 à 20 h.

Le Secrétaire de séance
Philippe PACCARD



Le Maire
Emmanuel DARMEDRU

